

LE FRESNOY

STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS



2018

PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

CANDIDATES
SELECTION
PROCEDURE

PROCÉDURE DE SÉLECTION

CONDITIONS D'ACCÈS

La procédure de sélection est ouverte à tous les candidats, sans distinction de sexe ou de nationalité, âgés de 35 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours (nés après le 31 décembre 1982).

Les candidats doivent pouvoir justifier :

- soit du Baccalauréat (ou équivalence reconnue) et 5 années d'études attestées par un titre ou diplôme,
- soit du Baccalauréat (ou équivalence reconnue) et 7 années d'expérience artistique ou professionnelle, et sous réserve de joindre au dossier d'inscription administrative un argumentaire d'une page maximum, précisant en quoi leur expérience les a préparés au cursus du Fresnoy.

Les candidatures présentées sous cette deuxième condition feront l'objet d'un examen par une commission spéciale, apte à les évaluer et à les valider, et dont les décisions seront sans appel. La participation à la procédure de sélection est gratuite. Les frais de voyage et de séjour pour les épreuves d'admission sont à la charge des candidats.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Les candidats doivent posséder une connaissance du français et de l'anglais parlés. Toutes les étapes de la procédure de sélection (dossier et entretien oral), se font en français ou en anglais, au choix du candidat. Il est rappelé aux candidats admis que les études au Fresnoy se font ensuite en français.

CALENDRIER

La sélection des étudiants est annuelle et se déroulera en une seule session selon les étapes et le calendrier suivants :

- Lundi 30 avril 2018 minuit au plus tard (heure française), inscription administrative et dépôt du dossier artistique en ligne à l'adresse : selection.lefresnoy.net (un mail de confirmation de votre inscription vous sera adressé à la fin de la procédure d'enregistrement de votre candidature, il est indispensable pour sa validation),
- Mardi 22 mai 2018, annonce des résultats de la présélection des dossiers,
- Du lundi 25 au vendredi 29 juin 2018, entretiens oraux,
- Samedi 30 juin 2018, annonce des résultats en ligne : lefresnoy.net.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque dossier de présélection fait l'objet d'une double correction. Il est examiné séparément par deux membres du Jury. Tous les candidats seront informés personnellement, par courrier postal et électronique, des résultats de la présélection. Les avis du jury ne sont pas motivés.

Les candidats doivent déposer en ligne au plus tard le lundi 30 avril 2018 minuit (heure française), les éléments suivants :

1 - UN DOSSIER ADMINISTRATIF

- Une photo d'identité couleur,
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- Un curriculum vitae détaillé.

2 - UN DOSSIER ARTISTIQUE

TEXTES

- Résumé du parcours et/ou des études (10 lignes). Ce document décrira le parcours personnel qui a conduit à la candidature.
- Lettre de motivation/note d'intention (3 pages au format PDF). Dans ce document, le candidat expose ses motivations et explicite en quoi sa démarche artistique peut se développer au Fresnoy, le candidat sera jugé sur la qualité d'écriture et la pertinence de son argumentation. Il est possible de joindre un portfolio au format PDF.
- Présentation des projets envisagés pour les deux années au Fresnoy (1 page par projet). Ce document doit indiquer le type d'œuvre que le candidat envisage de réaliser au Fresnoy dans le champ particulier à chacune des deux années et dans une démarche transdisciplinaire : film, vidéo, photographie, installations interactives, sonores ou programmées, spectacle vivant, etc. ainsi que les artistes et œuvres de référence du candidat dans ces domaines.

ÉLÉMENTS VISUELS

Une œuvre ou un ensemble d'extraits d'œuvres réalisés par le candidat et lui paraissant particulièrement représentatifs de sa démarche artistique sera transmis sous la forme d'un fichier MP4 d'une durée maximale de 8 minutes, organisation selon le souhait du candidat (exemple : 3 extraits vidéo, ou encore un diaporama de photographies, ou un ensemble d'extraits sonores, une ou plusieurs captations vidéo d'installations, etc.). Chaque extrait d'œuvre devra être précédé d'un carton texte spécifiant la nature et le contexte de l'œuvre. En cas de collaboration artistique, le candidat devra préciser son rôle. Ces éléments seront vus successivement par les deux jurys.

CURSUS

1^{er} année: travail sur les supports traditionnels, argentiques et électroniques, du cinéma, de la photographie, de la vidéo et des arts visuels.

2^e année: travail sur les supports de la création numérique et sur les écritures digitales.

ENTRETIENS

À l'issue de la présélection, 60 candidats au maximum sont invités à se présenter aux épreuves d'admission. Les épreuves de la sélection finale se déroulent au Fresnoy - Studio national des arts contemporains à Tourcoing.

Les candidats présélectionnés sont conviés à un entretien devant un jury entre le lundi 25 et le vendredi 29 juin 2018.

Les candidats hors continent européen ont la possibilité de passer l'entretien oral au Fresnoy ou par Skype sachant que Le Fresnoy ne peut être tenu pour responsable en cas de problème technique.

Le ou la candidat(e) présente et commente son travail personnel et s'entretient avec les membres du jury de ses projets et motivations. Le jury est composé de représentants de disciplines artistiques différentes et du directeur du Fresnoy. L'entretien dure 40 minutes.

Chaque candidat est principalement jugé sur :

- L'originalité, l'ambition et la qualité de sa production artistique personnelle dans une ou plusieurs disciplines,
- La manifestation d'un acquis et d'un savoir-faire, notamment technique,
- L'évidence de ses intérêts multi ou transdisciplinaires,
- Son niveau de culture générale (formation antérieure, qualités d'expression, de rédaction, etc.),
- Son intérêt pour l'utilisation de tous les langages artistiques audiovisuels et multimédia (des supports traditionnels à ceux de la création numérique),

Par ailleurs, le jury visionnera les éléments visuels de 8 minutes maximum figurant au dossier du candidat (cf. « dossier artistique »).
L'attention du candidat est attirée sur l'importance de ces éléments, seuls documents le présentant qui seront examinés aux deux étapes de la sélection.

ANNONCE DES RÉSULTATS

La liste des 24 admis sera mise en ligne sur lefresnoy.net, le samedi 30 juin 2018.
 Les admissions sont valables pour l'année scolaire 2018 - 2019. Aucun candidat admis ne peut prétendre différer son intégration, ni se prévaloir de son admission pour une autre année scolaire.

JURISPRUDENCE

Chaque candidat peut se présenter au maximum trois fois aux procédures de sélection, sous réserve de la limite d'âge. Les litiges et contestations sur le déroulement des épreuves ou sur les résultats de la sélection sont examinés et arbitrés par une commission de surveillance, présidée par le directeur du Fresnoy et comprenant l'administratrice, les deux coordinateurs pédagogiques, le président et un membre du Jury.

La commission pourra décider l'audition de toute personne susceptible de l'éclairer dans ses jugements. Les décisions de la commission de surveillance sont définitives et sans appel.

RENTRÉE 2018

La rentrée aura lieu le lundi 1^{er} octobre 2018.
 Les frais d'inscription annuels sont fixés pour l'année 2018 - 2019 à 760 euros. Le règlement de ces frais devra être effectué par virement au plus tard le lundi 3 septembre 2018, faute de quoi le candidat perdrait le bénéfice de son admission. Il serait fait appel pour le remplacer au premier candidat de la liste d'attente.
 Le Fresnoy soutient les demandes de ses étudiants éligibles aux bourses françaises et étrangères. Pour toute information sur la scolarité, le logement, les demandes de bourses, la sécurité sociale, la mutuelle : vdelhay@lefresnoy.net

SELECTION PROCEDURE

CONDITIONS FOR PARTICIPATION

The selection procedure is open to all candidates, of any sex or nationality, aged 35 years maximum on 1st January of the current year (i.e. born after 31st December 1982).

The candidates must be able to provide proof of:

- A levels or Baccalauréat (or recognized equivalent) and 5 years of study validated by a diploma; (or)
- A levels or Baccalauréat (or recognized equivalent) and 7 years of artistic or professional experience; in this case, a one page argument should be sent with the administrative application to explain how this experience is relevant to the course at Le Fresnoy.

The candidates in the second case will sit a specific examination set by a special committee, who will judge and validate their application. Their decision is final. Participation in the selection procedure is free. Travel costs and living expenses of candidates during the entrance examinations are at the charge of the candidate.

LANGUAGE SKILLS

Candidates must have knowledge of spoken French and English. All the stages of the selection procedure (application and interviews) are in French or English, as the candidate wishes. Candidates admitted to Le Fresnoy are reminded that the course is carried out in French.

SCHEDULE

The selection process is annual; it will take place according to the following schedule:

- on Monday April 30, 2018, administrative registration and dispatch of artistic dossier online no later than midnight (Paris time) to selection.lefresnoy.net (a confirmation email of your registration will be sent to you at the end of the procedure, and is essential for the validation of your application).
- on Tuesday May 22, 2018, results of the preselection procedure will be announced
- from Monday June 25 to Friday June 29, 2018 Interviews are held. The results will be posted on our website lefresnoy.net on Saturday June 30, 2018.

APPLICATION FORM

Each application package is reviewed by two of the jury members. The list of selected candidates will be made public on Tuesday May 22, 2018, on our web site (lefresnoy.net). Each applicant will be informed via electronic or postal mail of the status of their application. The jury's deliberations are secret and irrevocable. Candidates must put online or deliver the following elements no later than midnight (Paris time) on Monday April 30, 2018:

1 - AN ADMINISTRATIVE APPLICATION

- One colour photograph,
- A copy of identity card or passport,
- A detailed curriculum vitae.

2 - AN ARTISTIC PORTFOLIO TEXTS

All the texts may be backed up with images.

- Résumé of candidate's background and/or studies (10 lines). This document explains how the candidate's background led him/her to apply.
- Motivation letter/note of intention (3 pages PDF file). In this document, the candidate explains what his motivations are and explains how his artistic practice may develop at Le Fresnoy. The candidate will be judged on the quality of writing and the relevance of his/her arguments. It is possible to join a PDF portfolio.
- Presentation of the projects envisaged for the two years at Le Fresnoy (1 page per project). This document should indicate the type of work that the candidate envisages making at Le Fresnoy in the particular field of each of the two years and in a transdisciplinary mode: film, video, photography, sound, interactive or programmed installations, live arts, etc. as well as the artists and works that have inspired them in these fields.

VISUAL MATERIAL

A work or several extracts of works made by the candidate and which she or he considers representative of his/her specific practice, will be provided in the form of an MP4 file, maximum duration 8 minutes, organized as the candidate wishes (for example: 3 video extracts, or a slide show of photographs or a series of sound excerpts, or one or several views of video installations, etc.). Each extract of work should be preceded by a label indicating the nature and context of the work. If the work presented is an artistic collaboration, the candidate will be required to specify his/her role. This part of the application will be seen by two different juries.

PROGRAM

A first year of work on traditional media, electronic or not, of cinema, photography, video art, and visual arts.

A second year of work and research on digital media.

INTERVIEWS

At the end of the pre-selection, up to 60 applicants will be invited to attend interviews. The final selection takes place at Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains in Tourcoing. Shortlisted candidates will be invited for an interview by the jury between Monday 25, and Friday June 29, 2018.

Non-European applicants may choose to have their interview on Skype rather than at Le Fresnoy but must bear in mind that Le Fresnoy cannot be held responsible for any technical problems and their consequences.

The applicant will present and comment on his/her personal work and discuss his/her projects and motivations with the members of the jury. The jury is made up of representatives of the different artistic disciplines taught at Le Fresnoy and of the school's director. The interview lasts 40 minutes.

The applicants are mainly judged on:

- The originality, reach, and quality of their personal artistic work in one or more disciplines,
- Their experience and mastery of skills, in particular technical ones,
- Their relation to multi- or trans-disciplinarity,
- Their level of general culture (previous training, spoken and written skills, etc.),
- Their effective interest towards the broader field of audiovisual and multimedia idioms (ranging from traditional forms to digital creation),
- The presentation of their portfolio.

Moreover, the jury will look at the visual material lasting 8 minutes maximum in the candidate's portfolio (see artistic portfolio above).

The candidate should note the importance of these documents, which are the only ones to be examined at all two stages of the selection process.

ADMITTED APPLICANTS

The list of the 24 successful candidates will be published on our website lefresnoy.net on Saturday June 30, 2018. These results are only valid for the 2018-2019 term. The admitted applicants may not postpone their date of admittance, nor expect to be admitted for a later school term.

JURISPRUDENCE

Applicants may only apply three times, provided they remain within the age limit.

Any objections or appeal concerning the selection procedure or its results should be addressed to the overseeing committee, headed by the director of Le Fresnoy, and including the administrator, the two teaching coordinators, the president and one member of the jury.

This commission will call on any person it considers susceptible to help in its decision. Its decisions are final and without appeal.

THE 2018 SESSION

The term will begin Monday October 1, 2018.

The yearly attendance fees for the 2018-2019 term amount to 760 euros. Payment for these fees must be transferred by bank by

Monday September 3, 2018, or the applicant will lose his or her admission and be replaced by the next candidate on the waiting list.

Le Fresnoy will support any admitted student in their applications for financial support, whether in France or abroad.

For any further queries about student life, housing, financial help, social security, insurance, etc., please contact: vdelhaye@lefresnoy.net

Si vous êtes désireux de compléter votre formation par un cursus de création unique en son genre, pendant deux années au contact des grands artistes d'aujourd'hui avec accès à des équipements professionnels, un budget de production et dans une large multidisciplinarité, Le Fresnoy vous attend.

Date limite de dépôt du dossier:

Lundi 30 avril 2018 minuit

Rencontre d'information et visite:

Mercredi 14 mars 2018 à 14h30

If you would like to complete your training with a unique two-year course in contact with some of today's greatest artists, with access to professional equipments, a production budget and a wide multidisciplinary, Le Fresnoy is waiting for you.

The preselection portfolio must be sent by:

Monday 30 April 2018 midnight

Information and tour:

Wednesday 14 March 2018 at 2:30 pm